

L'an deux mille vingt-et-un le 3 juin à 19 heures,

Les membres du conseil municipal de la commune de Marillac-le-Franc se sont réunis en session ordinaire dans la salle de fêtes sur convocation adressée par le Maire, le 28 mai 2021, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : BARDOULAT Pierre, Maire ; BOURDIER Nicolle, BOISSEAU Marie-Hélène, MANDAVY Pascal, PROUX Dominique, Adjoint ; BORREGA Yann, DENIS Yannick, GRELBIN Suzanne, HENRARD Patrick, POUTHIER Delphine, RAMSDALE Phillip, SANSREFUS Evelyne

Absents excusés : AUTANT Éric, LAVERGNE Marie-Claire, LESBARERES Philippe (pouvoir à Nicolle Bourdier)

La séance a été ouverte à 19 heures sous la présidence de Monsieur Pierre Bardoulat, maire.

En application des dispositions des articles L.2121-15 du code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal désigne Madame Marie-Hélène Boisseau comme secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal du 29/04/ 2021

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres votants.

ORDRE DU JOUR

1. Acquisition d'une voie privée par la commune

La voie de desserte du lotissement « Clos du roc » appartient actuellement à Mr Jean-Paul Delavallade, le lotisseur initial. Le propriétaire et la commune sont d'accord pour que cette voie devienne propriété communale. A l'unanimité, le conseil municipal prend une délibération acceptant le principe d'une acquisition de gré à gré et confie à Mr le maire le soin de mener les négociations. Il s'agira dans un premier temps d'un transfert de propriété dans le domaine privé de la commune.

2. Travaux Bâtiments (Présentation Dominique Proux)

Au cimetière, la construction du nouveau columbarium est achevée (entreprise Nouvelle Passe). Un banc, un pupitre et un puits de cendres ont été installés dans le jardin du souvenir. Par ailleurs, le portail a été déposé de manière à renforcer le seuil et les piliers pour une meilleure fermeture (entreprise Boutin).

L'entreprise « Excellence Toiture » a procédé au nettoyage de l'abside de l'église Saint-Didier.

Au multiple, une crédence en inox a été posée dans l'arrière-cuisine et une machine à glaçons a été installée.

Travaux de voirie (Présentation Pascal Mandavy)

TRAVAUX RÉALISÉS ET EN COURS	TRAVAUX A VENIR
Tonte	Curage des fossés de la RD392
Remplacement de panneaux endommagés	Création d'une plateforme pour les containers à verre (LGTP)
Marquage au sol	Entretien routes et chemins (Dubois)
Plateforme en calcaire pour le dépôt des poubelles « Chez Huguet » et « Chez le Meunier »	
Travaux sur le pont de la RD392 (ADA)	

Remarque : dans le cadre de la mutualisation, l'employé communal aidera au curage des fossés sur la commune de Saint-Adjutory.

3. Organisation des élections

Mr le maire propose la version définitive de la tenue du bureau de vote, approuvée par l'ensemble des conseillers.

4. Questions diverses

- Mr le maire propose d'étudier la possibilité d'embauche de 2 jeunes en contrats saisonniers pendant l'été. Le conseil municipal y est favorable.
- Le radar pédagogique a été livré.
- Un administré ayant vidangé sa fosse septique dans le caniveau, Mr le maire a pris contact avec le SPANC pour connaître les suites à donner à cette infraction.
- Réduction de la facture **CALITOM** (Présentation MH Boisseau)
Afin de diminuer le montant de la taxe spéciale sur les ordures ménagères prévue par Calitom à partir de 2022, le nombre de containers est revu à la baisse :

CIMETIERE => remplacer les containers par une plateforme avec 3 espaces : gravats, déchets verts, plastiques

MAIRIE-SALLE DES FETES => 1 seul container (330 litres) avec obligation de trier les restes de repas (compostage) et mise en place d'une caution verte avec vérification des sacs

SALLE DES ASSOCIATIONS et TENNIS => supprimer les bacs

ATELIER MUNICIPAL => garder 1 bac 120 litres pour les déchets de l'atelier et les poubelles noires de rue
Ainsi, la facture devrait s'établir à environ 665€ TTC, au lieu de 2651,72€. Ces mesures feront l'objet d'une communication auprès de la population.

- **Associations et manifestations** (Présentation N. Bourdier)

Le comité des fêtes pourrait organiser un premier marché le 1^{er} août. Une réunion est prévue avec les associations de la commune d'ici la fin du mois.

Le centre de vaccination de La Rochefoucauld est ouvert le mardi et le jeudi.

Les enfants des écoles de La Rochefoucauld se rendront à pied jusqu'à Marillac le 15/06 et occuperont le stade et la salle de fêtes.

L'association « Préhistoire en Tardoire » propose une conférence à la salle des fêtes le 7/08.

La séance est levée à 20h45.

Prochain conseil municipal le 24/08/2021 à 19h

Tableau d'émergence du Conseil Municipal

Mr AUTANT Éric	Mr BARDOULAT Pierre	Mme BOISSEAU Marie-Hélène	Mr BORREGA Yann	Mme BOURDIER Nicolle
Mr DENIS Yannick	Mme GRELBIN Suzanne	Mr HENRARD Patrick	Mme LAVERGNE Marie-Claire	Mr LESBARRERES Philippe
Mr MANDAVY Pascal	Mme POUTHIER Delphine	Mme SANSREFUS Evelyne	Mr PROUX Dominique	Mr RAMSDALE Phillip

